

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE DU 18 JUIIN 2024

La séance est ouverte à 18h00

Secrétaire de séance : Mme Maillard

Parents : Mmes Dos Prazeres, Parizel, Harnais, Jeanbaptiste, Caugant

Enseignants : Mmes Derbois, Planelles, Maillard, Roussel, Huguenot.
M. Delattre (absent), Dyonizy

Mairie : Mme Daoust, M.Didon, Mme Amado.
M. Messant

DDEN : M. Jean-Yves Houard

Ordre du jour :

Bilan de l'année en cours:

- Effectifs et personnels : **carte scolaire**
- LSU
- Sorties et bilan de la classe découverte
- Bilan des évaluations de CP
- Liaison GS/CP et CM2/6e
- Coopérative scolaire

Année scolaire 2024-2025 :

- Effectifs
- Structure du RPI et personnels
- Projets : Théâtre, projet ADAGE
- Rentrée : organisation et rappel du règlement
- Evaluation d'école
- ENT

Liaison avec les mairies et le RPI :

- Matériel
- Bilan des points discuté en commission scolaire
- Travaux
- Budget

Liaison avec les parents :

- Élections des représentants des parents d'élèves : constitution de la commission électorale et vote des modalités par correspondance
- questions des parents

<u>1/. Bilan de l'année:</u>

- **Effectifs et personnels :**

Cette année, nous finissons avec 147 élèves étaient inscrits à l'école de Varredes et 27 élèves à l'école de Marcilly, soit 174 élèves sur les 7 classes du RPI.

25 CM2 partent au collège et un maintien en CE2 a été demandé.
A ce jour, 9 demandes de radiation ont été réalisées et 4 inscriptions.

La décision d'ouverture a été maintenue pour que l'élémentaire passe à 8 classes l'année prochaine.

- **LSU (livret scolaire unique)**

Les bilans du 2eme semestre seront disponibles la dernière semaine en ligne sur Educonnect.

Les familles se connectent avec leur identifiant personnel.

Pas de remise des livrets imprimés sur papier : penser à télécharger !

Les enseignants constatent que peu de famille consulte et signe en ligne.

- **Protocole du RPI**

Le premier sera distribué aux familles des enfants scolarisés ou habitant Marcilly et le second apparaîtra au règlement intérieur.

- **Activités et sorties**

-08 mars : Musée de la Grande Guerre pour les CM2

-15 mars : journée pyjama pour soutenir les enfants malades

-21 mars : animation sur la protection des chouettes pour les CE2/CM1 et les CM2

– Mars : intervention de la Maison des protections des familles

– 19/21 mars : semaine du jardinage pour les classes de CP, CP/ CE1, CE1 et CE2 aux serres de Moras et à la jardinerie Poullain.

– 22 avril : Animation FNE sur les petites bêtes pour les CP et CP/ CE1

– 29 avril : Animation FNE sur les oiseaux pour les CE2

– 14 mai : Animation FNE sur l'eau pour les CE2/ CM1 annulée à cause de la météo

– 22 au 24 mai : classe de mer

– 3 juin : musée mobile pour les CM1

– 15 juin : kermesse de l'amicale des écoles

– 17 juin : liaison collège pour les CM2 de Trilport (19 juin : visite par les familles à Trilport et 14/15 à Saint Soupplets)

– 21 juin : défi natation pour les CM1 de Marcilly

– 25 juin : projection du film du voyage scolaire

– 28 juin : sortie scolaire

- **Bilan des évaluations Nationales CP**

Les résultats les plus faibles en mathématiques sont : écrire des nombres entiers et les comparer ainsi que la résolution des problèmes et en-dessous des résultats de la circonscription.

En français, les résultats les plus faibles sont la lecture de mots ou de phrases.

- **Liaison GS/CP**

Une visite de l'école sera faite à la fin du mois.

- **Liaison CM2/6ème**

Une journée porte ouverte a été proposée par le collège de Saint Soupplets les 14 et 15 juin.

Une visite des lieux a été faite pour les enfants allant à Trilport le 17/06 : rencontre sportive puis tests en français et maths.

Les dossiers d'inscription ont été transmis aux familles.

Les résultats des affectations ont été distribués aux familles.

Les familles doivent souscrire sur navigo.fr pour la carte de bus

- **Rased** : le maître E prend actuellement des CE1 le jeudi pendant 45 minutes en 2 petits groupes.
Il n'y a plus de psychologue scolaire pour notre école.

- **Coopérative scolaire**

Les soldes : 2623,42 € pour l'école de Varreddes (+ 174,79€ sur l'ancien compte de la Focel Usep)
1 786,90 € pour l'école de Marcilly

I
Les coopératives ont servi à financer des sorties ou animations. Elles ont été approvisionnées par les dons des familles et les recettes des actions menées dans l'année (vente de chrysanthèmes, vente de gateaux, vente de pains au chocolat, vente de glace...). Il faut déduire les frais de gestion de compte.

Par exemple l'entrée à la « Mer de sable » s'élève à 18,50 € par élève et 8,50 € ont été financé par la coopérative.

M. Dyonizy est le trésorier actuel.

Mme Derbois : la présidente

Mme Maillard : la secrétaire

2/. Année scolaire 2024-2025

- **Effectifs**

L'an prochain, l'effectif prévu est de 184 enfants, (104 en maternelle : soit une moyenne de 23.16 enf/ classe.)

Le RPI est à 12 classes (4 en maternelle, 7 en élémentaire à Varreddes et 1 à Marcilly)

Effectif prévisionnel septembre 2024:

GS : 10

CP : 33

CE1 : 33

CE2 : 36

Total : 184

CM1 : 37

CM2 : 35

Total des élèves scolarisés sur le RPI : 278 élèves soit une moyenne de 23,16 élèves par classe.

Un règlement intérieur sera distribué à chaque nouvel élève arrivant dans l'école mentionnant le nouveau protocole

- **Structure du RPI et personnels**

L'équipe enseignante de Varreddes : Tous les enseignants restent en poste

Mme Derbois reste à 0,33 de décharge soit un jour par semaine plus...

GS/CP : 10+ 10 Mme Maillard

CP : 23 Mme Mouric

CE1 : 23 Mme Derbois

CE1/CE2 : 10+12 Mme Huguenot

CE2 : 24 M. Delattre

CM1/CM2 : 13+ 10 : 23 M. Dyonizy

CM2 : 25 Mme Roussel

CM1 : 24 Mme Planelles

Principe de répartition

Les élèves habitant Marcilly et scolarisés en CM1 le seront à Marcilly sauf exception pédagogique.

Les élèves mis en double niveau sont choisis par les enseignants en fonction de leur capacité à gérer leur travail en autonomie. (Cela ne peut pas se faire sur demande des familles)

Les parents des élèves qui iront à Marcilly devront se rendre sur le site Scol'R pour faire une demande de carte de bus.(1 mois de tolérance à la rentrée pour le faire)

Tous les élèves de l'école de Marcilly doivent avoir une carte de transport. (en cas de décloisonnement à Varreddes, mais surtout en cas d'absence de l'enseignant)

- **Projet d'école et projet**

Le nouveau projet d'école a été rédigé et se développe autour de 4 axes valables de 2022 à 2025 :

- les apprentissages et le suivi des élèves, l'enseignement
- Le bien être de l'élève et le climat scolaire
- Les acteurs et le fonctionnement de l'école
- l'école dans son environnement institutionnel et partenarial

Il est moins flexible qu'avant et servira de document support aux **évaluations d'école en 2024-2025**(pour le RPI).

Nouveau dispositif qui est entré en vigueur à la rentrée 2022. Un comité d'observateurs (IEN, directeurs, conseillers pédagogiques, enseignants) viendra observer l'école pendant plusieurs jours pour voir son fonctionnement et donner des conseils pour améliorer les pratiques. Le personnel ainsi que les parents d'élèves et les partenaires seront consultés pour donner leur avis sur le fonctionnement de l'école.

Le projet annuel de l'école sera orienté vers « l'art et la nature ».

Un projet de théâtre sera présenté aux familles. Cela représente un budget de 15 800 € pour les 8 classes.

Une intervenante théâtre organisera des séances pour chaque classe toutes les semaines et toute l'année :

1H pour les GS-CP-CE1

1H30 pour les CE2

2H pour les CM-CM2

Une représentation aura lieu le samedi 21 juin 2025 dans la salle polyvalente.

Une subvention de 2000€ a été accordée par ADAGE.

Projet NEFLE :

- Une demande de subvention pour le projet théâtre
- Une demande de subvention pour équiper l'école de tablettes

- **Piscine**

Il se peut que toutes les classes soient concernées comme l'année dernière pour 8 séances massées regroupées sur deux semaines. Pas d'informations à ce jour pour la rentrée 2024.

Les CM2 et CE2 passeront l'ASSN (attestation scolaire du savoir nager)

A Marcilly : toute la classe ira 8 séances massées.

- **Rentrée 2024-2025 :**

Elle sera le lundi 02 septembre pour tous les élèves à 8h50 à Varreddes et 8h30 à Marcilly. L'accueil des parents sera toléré pour les GS, les CP et les nouveaux arrivants.

Des réunions de rentrée auront lieu au mois de septembre et nous rappelons qu'il est important que les parents puissent y participer.

- **Fournitures :**

Une liste de base sera fournie aux élèves et un complément pourra être demandé par chaque enseignant.

Elle se compose d'un cartable, d'une trousse garnie de stylos, crayons de papier, gomme, taille crayon, d'une colle, d'une paire de ciseaux ; d'une règle, d'un agenda, de feutres et crayons de couleur, d'un cahier d'essai, d'une ardoise avec feutres et chiffon.

Quelques ajouts seront faits pour certaines classes.

Les listes seront communiquées avant la fin de l'année scolaire.

- **ENT** : Beneylu School

L'application Klassly ne sera plus utilisée car « Beneylu School » est imposé par l'éducation nationale pour toutes les écoles élémentaires.

- **Retard et absence**

Les enseignants constatent de plus en plus de retard. Les familles sonnent pendant la classe et cela perturbe les apprentissages.

3/. Liaison mairie et bilan de la commission scolaire

Sécurité :

-Dernier exercice incendie le 10/06. Temps d'évacuation : 1 min 07s . Aucun problème

A Marcilly, ce fut 35 s. Tout s'est bien passé.

-Evacuation suite à une fuite de gaz le jeudi 13 juin.(mise en œuvre du PPMS)

A Varreddes

-Une liste de travaux sera fournie à la mairie :Entretien des bancs de la cour, réalisation d'un coffre à ballons ou meuble d'EPS...

Nous aimerions savoir ou en est la réflexion concernant les fiches RSST : gâche électrique, brise vue et marquage au sol devant l'école.

Nous aimerions qu'une discussion s'engage pour :

-la pose d'une nouvelle poubelle devant l'école.

Réponse : à voir suite aux aménagements sportifs qui seront installés dans l'espace vert.

-la réalisation d'un préau dans la cour car lors des fortes chaleurs il n'y a plus du tout d'ombre dans la cour et lors des fortes pluies le préau actuel n'est pas suffisant pour contenir tous les élèves.

-Stationnement à vélos.

Réponse : Déplacement de celui du parking devant l'école. (les vélos ne seront plus gardés dans l'école-les élèves devront prévoir un antivol)

A Marcilly : rien à signaler.

- **Budget scolaire**

La dotation pour les écoles de Varreddes et Marcilly est de 45€ par enfant.

Un budget langue est attribué à hauteur de 300€, ainsi qu'un budget de 120€ encre pour le bureau.

Chaque classe de Varreddes à la possibilité de faire 6 000 copies dans l'année, plus 6 000 copies bureau.

A Varreddes, la piscine est payée par la CAPM et le RPI finance le transport.

Budget transport : A Varreddes :500€ par classe pour un montant total de 3000€.

A Marcilly :500€.

Equipement de la 7ème classe à Varreddes :

des meubles seront récupérés : 1 bureau, 1 tableau mural, 1 tableau mobile, des petites chaises et des tables doubles.

Des meubles seront achetés selon les besoins : 16 chaises et 5 tables doubles

Projet théâtre : demande de subvention au syndicat.

Nous remercions le syndicat intercommunal pour ces dotations financières.

4/. Liaison avec les parents

Élection des représentants des parents d'élèves

Elles auront lieu mi-octobre, le calendrier sera arrêté par l'école.

Constitution du bureau de vote: Dépouillement

1 ou 2 parents

1 parent

1 enseignant

la directrice : Mme Planelles

La directrice Mme Derbois

mode de scrutin pour 2024-2025, uniquement par correspondance:

- Vote pour « le vote par correspondance uniquement » :

Vote pour : 17

Vote contre :0

Abstentions :0

La parole aux têtes de liste des parents élus :

- **Classe de mer** : Retours très positifs des familles du séjour
- **Boîte à idées** : demande de l'installation d'une boîte aux lettres permettant aux familles de s'exprimer et ainsi favoriser le lien avec les parents élus.
- **Réunion de rentrée** : les enseignants proposent qu'un parent élu vienne se présenter au début de chaque réunion dans les classes.
- **Questionnaire** : Il est proposé d'annoncer clairement les dates des 3 conseils d'école aux familles et de fournir un petit questionnaire avant chaque conseil afin de relever les avis de chacun.
- **Sorties et animations** : Certains parents estiment qu'il y a trop de sorties pédagogiques ou d'animations pendant l'année.
Réponse : Les sorties et animations ont toutes des objectifs pédagogiques en lien avec le travail effectué en classe. Cela motive les élèves à apprendre.
- **Coût des sorties** : Certains parents pensent qu'ils sont trop sollicités financièrement.
Réponse : Il n'y a pas d'obligation de participer aux actions. Mais ensuite la participation qui sera demandée aux familles pour la sortie de fin d'année par exemple sera plus élevée. Les enseignants rappellent que chaque vente ou action mise en place est coûteuse en temps et en organisation pour chacun.
- **Spectacle de fin d'année** : Les familles regrettent de ne pas avoir eu un spectacle ou une exposition le jour de la kermesse.
Réponse : C'est un choix de l'équipe, suite aux critiques l'année dernière concernant l'organisation du spectacle (manque de places dans la salle polyvalente). Une projection du film de la classe de mer est proposée le 25 juin pour clôturer l'année sur un moment partagé.
- **Kermesse** : Les familles regrettent le manque d'enseignants à la Kermesse.
Réponse : Il s'agit du temps personnel des enseignants qui ont déjà tous participé l'année dernière et donnent déjà beaucoup de temps lors d'autres événements (vente, classe découverte, film...)

- **Absence** : remarque sur l'organisation lors de l'absence d'un enseignant.
- **Classes à Marcilly** : Quel délai pour l'ouverture d'une seconde classe à Marcilly ?
Réponse des mairies : pas avant 2026/2027

La parole aux mairies :

- **Cantine** : un protocole de tri des déchets sera mis en place.
- **Inscription cantine** : Le service rencontre de nombreux problèmes d'inscriptions à la cantine par les familles. Cela pose des soucis de responsabilité pour les élèves de maternelle et les élèves habitants Marcilly et prenant le bus. Des mesures plus drastiques seront mises en place à venir (convocation, pénalité...).
- **11 novembre** : Le Maire souhaite une participation de quelques élèves de cycle 3 lors de la cérémonie.

Nous remercions les parents élus et tous les parents qui se mobilisent autour de nos projets, ainsi que les agents municipaux pour leur disponibilité et leur réactivité lorsque nous les sollicitons et les agents d'entretien pour la qualité de leur travail.

La séance est levée à 20 h30

Signature :

Mme Derbois, directrice

, secrétaire Mme Maillard

